



MRC DE LA  
RIVIÈRE-DU-NORD

**FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)**  
**VOLET 2**  
**SOUTIEN À LA COMPÉTENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL**  
**ET RÉGIONAL DES MRC**

**Rapport d'activités**  
**1er janvier au 31 mars 2025**

**Adopté le 24 septembre 2025**

## TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction .....	1
1.1	Fonds Régions et Ruralité .....	1
1.2	Répartition du fonds selon les priorités d'intervention .....	3
1.3	Description sommaire des activités.....	4
2	Conclusion.....	4

## 1 Introduction

### 1.1 Fonds régions et ruralité

En 2020, l'entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2, est intervenue entre la MRC de La Rivière-du-Nord (MRC RDN) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), par laquelle la MRC RDN affecte la partie du fonds que lui délègue la ministre, au financement de toute mesure de développement local et régional priorisé par le Conseil de la MRC.

Par ailleurs, cette entente prévoit que le Conseil de la MRC adopte ses priorités d'intervention, sa Politique de soutien aux projets structurants visant l'amélioration des milieux de vie ainsi que sa Politique de soutien aux entreprises. Les priorités d'intervention adoptées par le Conseil de la MRC pour l'année 2025 étaient les suivantes (résolution 11359-25) :

- DE POURSUIVRE la mise en œuvre d'un cadre de gestion moderne fondé sur des valeurs d'intégré, de transparence et de reddition de comptes;
- DE RÉALISER un cadre d'intervention;
- DE CONSOLIDER le rôle de la MRC en matière de planification de l'aménagement et de développement durable de son territoire;
  - Poursuivre la révision du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR);
  - Élaborer et mettre en place une nouvelle gestion en matière de cours d'eau;
  - Honorer les obligations relatives au patrimoine immobilier.
- DE CONTINUER à soutenir les municipalités locales en expertise professionnelle et le partage de services;
- DE POURSUIVRE la mise en œuvre d'une stratégie innovante de positionnement économique pour permettre à la MRC de La Rivière-du-Nord de se démarquer à l'échelle nord-américaine, développer un plan de communication auprès des entrepreneurs et maintenir son soutien aux entreprises et à l'entrepreneurship;
- DE FAVORISER l'émergence de projets structurants pour améliorer la qualité de vie des citoyens;
- DE RÉALISER la mise en œuvre du plan d'affaires pour le parc régional de la Rivière-du-Nord.
- DE DÉVELOPPER les activités sur le site du Parc régional de la RDN afin que ce dernier puisse augmenter ses revenus autonomes;
- D'ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE une stratégie récréotouristique estivale sur le territoire de la MRC RDN;

- DE POURSUIVRE le soutien aux initiatives supralocales en matière culturelle, sportive et récréotouristique;
- D'AMÉLIORER l'expérience des utilisateurs du p'tit train du nord lors de la période hivernale;
- DE POURSUIVRE la réalisation d'ententes conjointes avec les M/O du gouvernement du Québec;

Le présent rapport d'activités couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2025. Le territoire d'application comporte les villes et municipalités constituantes de la MRC RDN, soit :

- Ville de Prévost;
- Ville de Saint-Colomban;
- Municipalité de Saint-Hippolyte;
- Ville de Saint-Jérôme;
- Municipalité de Sainte-Sophie.

## 1.2 Répartition du fonds selon les priorités d'intervention

Le montant reçu par la MRC RDN pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2025 a permis de soutenir les mesures de développement suivantes :

Priorité d'intervention	Montant versé
Favoriser l'émergence de projets structurants pour améliorer la qualité de vie des citoyens	10 000 \$
Poursuivre la mise en œuvre d'une stratégie innovante de positionnement économique pour permettre à la MRC de La Rivière-du-Nord de se démarquer à l'échelle nord-américaine, développer un plan de communication auprès des entrepreneurs et maintenir son soutien aux entreprises et à l'entrepreneurship;	72 448 \$
Développer les activités sur le site du Parc régional de la RDN afin que ce dernier puisse augmenter ses revenus autonomes;	245 000 \$
Poursuivre la réalisation d'ententes conjointes avec les M/O du gouvernement du Québec;	34 500 \$
<b>TOTAL</b>	<b>361 948\$</b>

## Description sommaire des activités

### Favoriser l'émergence de projets structurants pour améliorer la qualité de vie des citoyens

Lien cyclable entre Sainte-Sophie et Saint-Jérôme (10 000 \$)

**Poursuivre la mise en œuvre d'une stratégie innovante de positionnement économique pour permettre à la MRC de La Rivière-du-Nord de se démarquer à l'échelle nord-américaine, développer un plan de communication auprès des entrepreneurs et maintenir son soutien aux entreprises et à l'entrepreneurship;**

Développement de la filière du transport innovant et de l'électrification des transports (72 448 \$)

**Développer les activités sur le site du Parc régional de la RDN afin que ce dernier puisse augmenter ses revenus autonomes;**

Contribution (245 000 \$).

### Poursuivre la réalisation d'ententes conjointes avec les M/O du gouvernement du Québec

- Film Laurentides – entente sectorielle (5 000 \$).
- Connexion Laurentides – entente sectorielle (3 500 \$).
- Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité des Laurentides – Conseil des arts et des lettres du Québec (26 000 \$).

## 2 Conclusion

Durant cette période, le FRR a donc permis à la MRC RDN de poursuivre la mise en œuvre d'une stratégie de positionnement économique, d'améliorer la qualité de vie des citoyens via des projets spécifiques et de contribuer à des initiatives supralocales et des ententes sectorielles.

La MRC de La Rivière-du-Nord accomplit pleinement ses responsabilités en matière de développement local et régional et met tout en œuvre afin de permettre l'émergence de changements durables pour la collectivité.